



# AVIS D'INFORMATION RELATIVE AU PROJET D'ÉCHANGE DE PORTIONS DU CHEMIN RURAL SIS AU LIEUDIT « LAMAYOU »

Le public pourra prendre connaissance du dossier d'information comprenant la notice explicative, les plans de situation et l'état parcellaire aux horaires d'ouverture de la Mairie de MILLAU.

*Publié le 19 mai 2026*

En exécution d'

[une délibération du Conseil Municipal en date du 25 septembre 2025 n°2025/152](#)

et conformément à l'article L.161-10-2 du Code rural et de la pêche maritime, une information du public sur le projet d'échange d'une portion du chemin rural sis au lieudit « Lamayou » se déroulera pendant un mois, en Mairie de MILLAU, à compter du 19 mai 2026.

Le public pourra prendre connaissance du dossier d'information comprenant la notice explicative, les plans de situation et l'état parcellaire aux horaires d'ouverture de la Mairie de MILLAU du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30.

Les remarques et observations du public peuvent être déposées sur le registre mis à sa disposition.

[Consultez la notice explicative](#)



## VILLE DE MILLAU

17 avenue de la République

12100 Millau

05 65 59 50 00

Ouvert du lundi au vendredi de

8h à 12h et de 13h30 à 17h30